



Arles, jeudi 12 novembre 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/05392

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Stationnement (Aval Maguelonne rive gauche)

Zone de stationnement de plaisance non accessible

Une interdiction de stationner (Zone aval Maguelonne) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 23/11/2020 à 08:00 au 15/01/2021 à 16:00

o Canal du Rhône à Sète

entre les pk 50.400 et pk 51.000 - Rive gauche

Commentaire :

Une opération de travaux de dragage aura lieu dans la zone. Une drague aspiratrice et des conduites flottantes seront présentes pendant l'opération. L'accès à la zone de stationnement, rive gauche, sera impossible pendant la durée indiquée dans le présent avis.

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

16/01/2021

Par délégation

Signé

Lucie ILHE

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36